

Stéphane VIRY
Député des Vosges

Monsieur [REDACTED]

Le

- 9 JAN. 2019

dey Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre correspondance au sein de laquelle vous me demandez notamment de lancer une procédure de destitution à l'encontre du Président de la République, au titre de l'article 68 de la Constitution.

J'ai, avec plusieurs collègues députés, étudié la recevabilité d'une telle procédure, avec l'appui de juristes consultés à cet effet.

Or, il résulte de l'ensemble des analyses produites que l'article 68 a bien pour objectif d'instruire une procédure en destitution, à l'encontre du Président de la République, en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de sa fonction. En l'occurrence, cette initiative est prévue pour des cas assimilables à la forfaiture, ou encore au blocage des institutions.

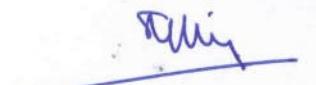
Cela étant, je suis déterminé à faire entendre votre voix à l'Assemblée Nationale, comme je m'y engage depuis le début de cette législature.

A cet égard, et tant que cela sera nécessaire, je combattrai la politique mise en place par Emmanuel MACRON, comme j'ai pu le faire sur les taxes pour le carburant, sur la CSG des retraités, ou encore pour les heures supplémentaires défiscalisées.

Je reste à votre entière disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

cordialement


Stéphane VIRY